



Pôle Politique du Travail
Département Santé Sécurité au Travail

Association de Santé au Travail
Interprofessionnelle & BTP 74 (AST 74)
Monsieur Le Directeur
12 quais de la Tournette
74013 ANNECY Cedex

Affaire suivie par : Stéphanie Bauvin
Courriel : stephanie.bauvin@direccte.gouv.fr ; ara.sst@direccte.gouv.fr
Téléphone : 04.72.65.59.23
Date: 14 janvier 2021

Objet: renouvellement de l'agrément de votre service de santé au travail

Monsieur le Directeur,

Par courriel, reçu le 4 juin 2020 vous m'avez présenté une demande visant à obtenir l'agrément pour votre service de santé au travail.

En réponse, j'ai l'honneur de vous confirmer que **par décision tacite en date du 23 octobre 2020, votre service a été agréé pour une durée de cinq ans pour le champ de compétences décrit ci-dessous :**

➤ Compétences interprofessionnelles : toutes les professions du régime général, sur le secteur géographique suivant :

- Arrondissement d'Annecy
- Sur l'arrondissement de Saint-Julien en Genevois : cantons de Frangy et Seyssel
- Sur le canton de Cruseilles les communes d'Allonzier la Caille et de Cercier
- L'arrondissement de Thonon-les-Bains sauf le canton de Boège, soit les Cantons de : Abondance, Le Biot, Douvaine, Evian-les-Bains et Thonon-les-Bains.

➤ Compétences professionnelles BTP, sur l'ensemble du département de la Haute-Savoie, pour :

- Les entreprises relevant de la section F de la NAF 2008 « Construction » (divisions 41, 42 et 43).
- Les entreprises ou organismes dont l'activité a un lien direct avec le BTP, ou dont la finalité professionnelle relève du BTP, par référence :
 - aux divisions de la NAF 2008 suivantes : 08, 09, 16, 22, 23, 25, 28, 33, 46, 71, 74, 64, 65 et 94,
 - aux sous-classes de la NAF 2008 suivantes : 8532Z et 8541Z

Par ailleurs, le service a compétence pour exercer les missions de santé au travail pour les salariés temporaires des agences d'intérim localisées sur ce même secteur géographique.

Toute modification ultérieure dans l'organisation et le fonctionnement du service de santé au travail devra être portée à ma connaissance, et le cas échéant, faire l'objet d'une nouvelle demande d'agrément.

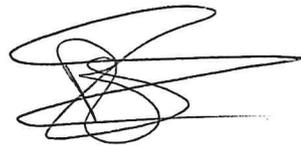
Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Directeur régional des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi,

Par délégation,

Par subdélégation/ la **Chargée du suivi des services de santé au travail,**

Stéphanie BAUVIN

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the right.